

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-92

Séance du jeudi 6 novembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 octobre 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin.

Représenté : Michel-Pierre Pécoult par Fatima Chomat

Absente : Sophie Thomas

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-92 : Adhésion à PEP'S Trièves

Monsieur le Maire rappelle...

L'association PEP'S TRIEVES, inscrite dans la démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD), crée des emplois de proximité pour répondre aux besoins de services non pourvus sur le territoire.

Une rencontre récente avec ses responsables a permis de faire un point sur des possibilités de collaboration et les conditions de leur faisabilité. Par exemple : travaux d'entretien en complémentarité de ceux assurés par les services techniques ; portage de repas...

Considérant :

- l'importance sociale d'une telle structure ;
- l'intérêt pour la commune de poursuivre le dialogue en vue de probables collaborations à venir ;
- l'esprit de solidarité qui doit présider sur le territoire de la communauté de communes ;

Il propose au conseil municipal que la commune adhère en tant que collectivité à PEP'S Trièves, la cotisation s'élevant à 50 €.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte cette disposition.

VOTANTS 8 POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 6 novembre 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire


